

PHILO

Société à responsabilité limitée au capital de 3 811,225 €

2 rue Saint Maurice
28000 CHARTRES

R.C.S. : CHARTRES 424 131 217

**Rapport du Commissaire à la transformation sur
La situation de la société en vue de la transformation
En société par actions simplifiée**

PHILO

Société à responsabilité limitée au capital de 3 811,225 €

**2 rue Saint Maurice
28000 CHARTRES**

R.C.S. : CHARTRES 424 131 217

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur la transformation de la Société à Responsabilité Limitée PHILO En Société par Actions Simplifiée

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission que vous m'avez confiée en application des dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 14 novembre 2025 de Commissaire à la Transformation , « chargé d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers , ainsi que sur la situation de la société » , en vue de la transformation de la Société à Responsabilité Limitée « PHILO » En société par Actions Simplifiée, je vous présente mon rapport, conformément aux dispositions du livre II du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales.

INTRODUCTION

La SARL « PHILO », est une société à Responsabilité Limitée au Capital de 3 811,225 €, composé de 25 parts de 152,449 € valeur nominale.

La société « PHILO » constituée par acte sous seing privé, à Chartres (28), en date du 2 septembre 1 999, est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés De CHARTRES (28), sous le numéro 424 131 217 depuis le 3 septembre 1999.

La société a pour objet social selon l'article 2 des statuts :

- La vente de fleurs coupées et de plantes vertes, compositions florales et toutes opérations compatibles avec l'objet s'y rapportant et contribuant à sa réalisation.

La société envisage de se transformer en Société par Actions Simplifiée et ce, notamment dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 99-587 du 12 juillet 1999, et en adoptant le régime juridique de la SAS fixé par les dispositions des articles L. 227-1 à L.227-20 et L. 244-1 à L. 244-4 du Code de Commerce.

Dans le cadre de ma mission, je dois vous informer par ce rapport, de la situation de la SARL « PHILO », et de m'assurer que la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

1-DOCUMENTS PRESENTES

Pour effectuer cette mission, les documents comptables relatifs au dernier exercice social, à savoir celui relatif à l'exercice clos le 30 juin 2025 ainsi que la comptabilité mise à jour au 31 août 2025, m'ont été présentés.

Les comptes annuels 06/2025 se sont soldés par un bénéfice net de 29 080.36 € et présentent des capitaux propres de 319 174,56 €.

Le capital social actuel est de 3 811,225 €.

Suite à ma demande, il m'a été indiqué qu'aucune assemblée générale n'a été tenue attribuant des dividendes et/ou prélèvement sur réserves.

2-DILIGENCES EFFECTUEES ET SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

J'ai effectué un examen limité du bilan et du compte de résultat de l'exercice 06/2025 couvrant la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, d'une part, et examiné les comptes à jour au 31 août 2025 ainsi que la situation de trésorerie à la date de mon rapport.

J'ai effectué ces travaux selon les normes professionnelles applicables en France et selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes :

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Par ailleurs, je n'ai pas été informé de la conclusion d'autres engagements hors bilan, dans les comptes annuels clos au 30 juin 2025 de la SARL « PHILO ».

De plus, il n'a pas été porté à ma connaissance de risques ou de litiges particuliers au cours de l'exercice 30 juin 2025, non provisionnés, et susceptibles de modifier de façon significative la présentation de ces comptes et de la situation du patrimoine de l'entreprise à la date du 30 juin 2025 et des comptes présentés au 31 août 2025.

Je n'ai pas été informé enfin d'avantages particuliers pouvant exister au profit de l'associé ou de tiers, qui seraient de nature à modifier la présentation des états financiers et soumis à mon examen limité.

CONCLUSION GENERALE

Sur la base de mes travaux, l'analyse de la situation de la SARL « PHILO ». Au 30 juin 2025, puis au 31 août 2025, montre une présentation bilancielle satisfaisante au regard de la transformation de la SARL en SAS.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres, au 30 juin 2025, s'élève à 319 174,56 €, et ce montant a varié depuis l'ouverture du nouvel exercice mais pas de nature à remettre en cause le niveau du capital social actuel.

Ils sont donc au moins égaux au montant du capital social.

Il n'a pas été distribué de dividendes à l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 30 juin 2025 pouvant remettre en cause le montant minimum du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de ma part.

Dans le cadre de la transformation envisagée de votre société en responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à CHARTRES, le 17 novembre 2025

FRANCOIS-ERIC Sulpice
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT A LA COUR D'APPEL DE
VERSAILLES

Pour la SAS ERIC Sulpice Expertise et Audit
7 Avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Sulpice', written in a cursive style.